DÉPARTEMENT D'EURE-ET-LOIR VILLE DE DREUX

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE 751 DEC2022-147

**DIRECTION CONTRACTUALISATION** 

Le Maire de la Ville de DREUX,

VU l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales, alinéa 26.

VU la délibération n° 2020-141 du 1er octobre 2020 donnant délégation de pouvoirs au Maire,

**CONSIDERANT** que la Ville de Dreux a planifié dans son plan pluriannuel d'investissement, la dépollution et la démolition des garages situés au passage des Buttes.

**CONSIDERANT** que les objectifs poursuivis par le projet de dépollution et démolition seraient en adéquation avec le Contrat Régional de Solidarité Territoriale de la Région Centre-Val de Loire.

## **DÉCIDE**

<u>Article 1</u>: Au titre du Contrat Régional de Solidarité Territoriale porté par la Région Centre-Val de Loire, de solliciter la subvention de 75 962,40 € pour le financement de l'opération dont le coût total est de 189 906 € Hors Taxes.

<u>Article 2</u>: Monsieur le Directeur Général des Services de la Ville est chargé de l'exécution de la présente décision.

<u>Article 3</u>: Un exemplaire de la présente décision sera notifié à Monsieur le comptable assignataire de Dreux Agglomération, ainsi qu'au Service du Conseil Régional du Centre-Val de Loire.

<u>Article 4</u>: La présente décision peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès de l'auteur de l'acte ou d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif d'ORLEANS dans le délai de deux mois à compter de sa publication ou notification. Le Tribunal Administratif d'Orléans peut être saisi par l'application informatique « télérecourscitoyens » accessible par le site Internet <a href="http://www.telerecours.fr">http://www.telerecours.fr</a>.

Fait à Dreux, le 2 6 SEP. 2022

DOCUMENT CERTIFIÉ EXÉCUTOIRE après dépôt à la sous-préfecture de Dreux le Notification le

Le Maire,

Conseiller régional,

Pierre-Frédéric BILLET

Accusé de réception en préfecture 028-212801344-20220926-DEC2022-147-AU Date de télétransmission : 26/09/2022 Date de réception préfecture : 26/09/2022